



**Procès-verbal**  
Réunion du conseil d'école  
École élémentaire publique Trille des Bois  
Le mardi 25 septembre 2018, 18 h 30 – 20 h 30

Sont présents :

- M<sup>me</sup> Claudia Rathjen, présidente
- M<sup>me</sup> Anik Lalonde-Roussy, vice-présidente
- M<sup>me</sup> Jennifer Manning, trésorière
- M<sup>me</sup> Jacynthe Lanthier, secrétaire
- M<sup>me</sup> Claudia Simoneau Berg, parent membre
- M<sup>me</sup> Kim Meier, parent membre
- M<sup>me</sup> Joana Chelo, parent membre
- M. Jason Truax, parent membre
- M<sup>me</sup> Pamela Howson, parent membre
- M<sup>me</sup> Suyin Lee, représentante communautaire
- M<sup>me</sup> Sam McGavin, parent membre
- M<sup>me</sup> Rebecca Ménard, parent membre
- M. Christian Lesage, représentant du personnel enseignant
- M<sup>me</sup> Jennifer Skabar, représentante du personnel non-enseignant
- M<sup>me</sup> Célyne Boileau, directrice adjointe
- M<sup>me</sup> Hélène Hudon, directrice

Aucune absence.

### **1. Mot d'ouverture**

M<sup>me</sup> Hudon ouvre la réunion en présentant la fable de L'Âne, le paysan et son fils de Jean de la Lafontaine.

### **2. Mot de bienvenue**

M<sup>me</sup> Claudia Rathjen présente ses salutations aux parents présents, membres du conseil et membres du personnel enseignant.

### **3. Lecture et adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de l'assemblée générale du 11 septembre**

Il est convenu que l'ordre du jour soit adopté, avec une légère modification (*Retour sur l'AG de 2017-2018 et objectifs pour 2019*). M<sup>me</sup> Hudon signale qu'il n'est pas nécessaire d'approuver le procès-verbal de l'assemblée générale.

### **4. Mot de la direction**

**Formation offerte par l'Institut Pégase :** M<sup>me</sup> Hudon annonce qu'un contrat a été signé sur cinq ans avec l'Institut Pégase pour une formation des enseignants sur la pédagogie Waldorf, offerte à un maximum de 15 participants en raison du coût de la formation. Elle signale qu'il existe aussi une formation pour la petite enfance, à laquelle quatre éducatrices ont demandé de participer, et il reste à déterminer si c'est possible. Une question est posée sur la formation des éducateurs du Centre Les Débrouillards et M<sup>me</sup> Hudon clarifie que la formation est réservée au personnel du CEPEO, mais que les Débrouillards ont aussi accès à la formation pour la petite enfance, à leurs frais. Les membres saluent les efforts de M<sup>me</sup> Hudon dans ce dossier.

**Cour de récréation (sécurité) :** M<sup>me</sup> Hudon fait état de la question de la sécurité dans la cour de récréation, mentionnant qu'il y a beaucoup de circulation dans la cour attenante au stationnement, alors qu'il s'agit d'une aire de jeux des enfants et qu'il y a eu des problèmes de sécurité liés aux enfants dans le stationnement et aux jeux de ballons dans la cour, d'où la décision de barrer la clôture à cet endroit pendant les périodes de transitions. Pour aller aux supports à vélo près de l'Annexe, elle rappelle de passer avant que l'école soit commencée, ou de passer par le stationnement ou la rue Alice.

Une question est posée pour savoir pourquoi les autres barrières ne sont pas verrouillées, et il est signalé aux membres qu'il est plus sécuritaire de ne pas le faire (en cas de *lockdown* ou en raison des cadenas gelés en hiver, etc.).

**Trottibus :** M<sup>me</sup> Hudon, suivie de M<sup>me</sup> Kimberly Davis, infirmière à l'école et à Santé publique Ottawa, présentent ensuite ce projet pilote d'autobus pédestre. Il s'agit d'un service, offert par des bénévoles parents ou membres de la communauté, d'accompagnement à pied des enfants marcheurs qui ne sont pas desservis par le transport en commun (à 1,5 km ou moins de l'école). Sont discutés les avantages et les particularités de ce projet offert en collaboration avec la Société canadienne du cancer (trajets et arrêts prédéterminés, comité organisateur formé de bénévoles et membres du personnel de l'école, etc.). Il est aussi mentionné d'un intérêt à l'école pour un « Vélo-bus »; aucune décision n'est prise à ce sujet.

**DÉCISION :** Les membres appuient à l'unanimité cette initiative.

**SUITE À DONNER :** M<sup>me</sup> Boileau se chargera de faire un suivi auprès de M<sup>me</sup> Davis pour la mise en place d'un sondage d'intérêt auprès des parents.

**Rénovations à l'Annexe :** Une mise à jour est apportée aux membres, à savoir que les travaux n'ont pas été entamés comme prévu au mois d'août en raison de projets urgents ailleurs et qu'il n'y a pas de progrès pour l'instant dans ce dossier. M<sup>me</sup> Hudon continue de travailler pour que les travaux commencent et demandera un appui à M. Vachon, surintendant, pour en faire une priorité.

Une discussion suit sur la mise en place du secrétariat éventuel à l'Annexe, et il est précisé qu'il faut pour l'instant encore se présenter au secrétariat principal pour signaler les absences.

Des questions sont aussi posées sur la ludothèque, et on explique aux membres que la ludothèque de l'année dernière constituera plutôt un salon pour les 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> année, dans la foulée des efforts de rétention à l'école. Les jeux y resteront toutefois, et les enseignants peuvent s'y rendre avec leurs classes.

## **5. Retour sur l'AG de 2017-2018**

Les membres soulignent la belle chanson des enseignants à l'assemblée et la valeur de leur présence. On salue aussi la pertinence de la présentation du budget par M<sup>me</sup> Jennifer Manning et la présentation des Doigts Agiles à l'assemblée. Pour bien donner le ton, on exprime le souhait :

- D'y voir les enseignants se présenter en décrivant brièvement pourquoi ils ont fait ce choix d'école.
- D'assurer une plus grande participation des parents en présentant l'assemblée d'abord comme une session d'information et en annonçant dans l'invitation que les membres du personnel enseignant y seront pour se présenter.
- D'y avoir possiblement un suivi des sujets de l'an passé, un aperçu des nouveautés et des priorités du CE pour l'année, une explication des besoins et de la responsabilité parentale pour chaque année.
- D'y assurer une présence des divers comités pour que les parents puissent circuler et se renseigner, et d'avoir une présentation du président sortant de chaque comité, par exemple.

**DÉCISION :** Il est déterminé qu'il y a un besoin de préparer l'assemblée à l'avance en ayant un plan en fin d'année.

**SUITE À DONNER :** Ce point sera ajouté à l'ordre du jour de l'avant-dernière réunion du conseil d'école.

**Objectifs pour 2019 :** Les priorités du conseil d'école sont énoncées ainsi :

- Rétention de la 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> année à l'école
- Fêtes et célébrations (marche à la lanterne et les deux foires)
- Implication des parents (priorité qui touche à tous les dossiers)
- Appui du français à l'école (en collaboration avec les enseignants et les parents)
- Révision du code de vie : code de conduite, agenda, guide de responsabilités des parents, etc.

Une discussion suit sur ce qui englobe quoi, puis les membres sont répartis en deux groupes de travail pour discuter de certains points et déterminer le moment de traiter ces questions.

**SUITE À DONNER :** Seront traités à ce moment les dossiers suivants :

*Marche et foire d'hiver :* Prochaine réunion en octobre. M<sup>me</sup> Kim Meier créera un sondage pour recueillir les idées des parents qui ne peuvent être présents aux réunions.

*Code de vie :* Ce dossier sera découpé en morceaux, ultérieurement.

*Rétention :* Réunion de novembre. M<sup>me</sup> Pamela Howson se charge de ce dossier, en collaboration avec M. Christian Lesage. Un appel sera lancé à tous, avec une date d'échéance fixée pour former un comité sur la rétention.

*Appui du français :* Ce point sera mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion. M<sup>me</sup> Maryse Tassé y assistera pour faire part de ses préoccupations liées au fait français à l'école et de sa proposition de former un comité du français à l'école. Une discussion animée suit sur ce sujet chaud et il est convenu qu'il s'agit d'une priorité, à traiter avec tact. M<sup>me</sup> Hudon essayera de trouver des chiffres démographiques pour informer la conversation.

## **6. Délégation des responsabilités**

M<sup>me</sup> Claudia Rathjen lit le tableau des responsabilités et quelques noms viennent s'ajouter au tableau.

### **SUITE À DONNER :**

Au sujet du rapport annuel, il est convenu de communiquer le rapport au moment de l'assemblée générale (à ajouter à la planification de l'assemblée).

Au sujet des conférences PEP (en lien avec la pédagogie), il est mentionné d'un atelier sur le défi numérique en rapport avec la pédagogie Waldorf qui aura lieu à l'École Rudolf Steiner de Montréal en octobre. Suite à la demande de membres, M<sup>me</sup> Jennifer Skabar verra s'il y a moyen de communiquer l'information aux parents, soit en faisant une présentation avec les autres enseignants présents ou en diffusant l'information autrement.

### **7. Questions diverses**

La question des souliers d'eurythmie est mentionnée, laquelle sera plutôt discutée à la prochaine réunion.

Faute de temps pendant la réunion, un parent présente à la fin ses préoccupations au sujet de la cour d'école et les répercussions liées à la nouvelle barrière et au problème d'accès aux supports à vélo. Il est mentionné que des élèves sont dérangés par cette décision et qu'il faut aussi penser à la sécurité des utilisateurs de vélo. Une discussion suit ce sujet, suite à laquelle M<sup>me</sup> Hudon affirme qu'il faut repenser l'infrastructure et ajouter de nouveaux supports à vélo adéquats (p.ex., avec abris, non bloqués par la neige), et soutient la décision prise quant à la barrière.

### **8. Clôture de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé que la séance soit levée à 20 h 45.

La secrétaire,

Jacynthe Lanthier